



LE PETIT

N°9 // JAN. 2025

VILLENEUVOIS

Infos



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA MAIRIE DE VILLENEUVE DU PARÉAGE

VIE MUNICIPALE

Projets & réalisations
Budget communal

VIE LOCALE

Commémoration
Fête des voisins

QUELQUE CHOSE À PARTAGER

L'histoire des noms
de rues de notre village



ÉDITO

VILLENEUVOIS, VILLENEUVOISES

Nous ne pouvons rester indifférents au contexte actuel dans notre Pays.

Après deux années de crise sanitaire, nous avons vu la guerre arriver à nos portes, elle commence à gêner le monde, 2023 est aussi et surtout une crise économique dont encore aujourd'hui beaucoup de Français en subissent les conséquences et, sont dans une très grande précarité nous savons tous parfaitement bien que ces contraintes pèsent énormément sur notre vie sociale et, économique.

Ayons espoir et, gardons confiance en l'avenir.

Sachez que c'est dans cet état d'esprit que nos Elus et Agents restent mobilisés pour conduire à bien nos projets et, surtout adapter nos décisions face à cette crise tout en préservant votre sécurité et le cadre de vie dans notre commune.

Notre rôle est de travailler au développement de notre village ainsi que de notre territoire .

La commune doit être la cellule administrative de proximité ou chacun a sa place, où nous pouvons trouver ce qui fait la qualité de vie.

J'en profite pour remercier Elus et Agents du travail effectué, de leur engagement pour cette année qui vient de s'écouler.

Les travaux prévus dans le budget 2024 ont tous été réalisés.

Nos projets pour 2025 sont la Sécurisation et l'Urbanisation de la Départementale 29, de la rue du 8 Mai 1945 à la rue Jean Moulin pour la première tranche.

Espérons que le contexte économique nous permettra de réaliser ces travaux très important pour la sécurité de tous.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants.

Une grosse pensée à tous ceux qui souffrent , ainsi qu'aux familles endeuillées.

Pour cette nouvelle année l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacun et chacune d'entre vous ainsi qu'à vos familles une belle et heureuse année.

Meilleurs voeux à tous

Le maire
IZAAC Jeanine

Directeur de la publication :

Jeanine IZAAC

Rédaction :

Frédéric EYCHENNE, Séverine LAVIGNE,
Julie LEMARINIER, Sébastien ROUCH

Mise en page / Impression :

Chausson Publicité - 05 61 68 02 66

LE PETIT
VILLENEUVOIS
Infos

COMMÉMORATIONS



Le village a commémoré, le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre, comme chaque année avec la population rassemblée devant le monument aux morts.

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la république, de rendre hommage à toutes les victimes de guerres, mais aussi de transmettre la mémoire de ces conflits aux jeunes générations.

La qualité de leur organisation et de leur déroulement est essentielle pour le respect des personnes honorées, des combattants, des autorités présentes mais aussi du public.

Pour le 11 novembre Mme Le Maire a pu compter sur la présence, des anciens combattants, des Portes Drapeaux, du Souvenir Français, de la gendarmerie, du 1 RCP, des pompiers, du conseiller départemental Jean Michel SOLER et enfin du Président de la communauté des communes Alain ROCHET.

Ce moment solennel fut marqué par la minute de silence observée après le discours prononcé par Mme le Maire et le chant de la Marseillaise. La cérémonie s'est achevée autour d'un apéritif offert par la municipalité, auquel tous les Villeneuvois étaient conviés.



Fête des voisins

Ce jour là, les voisins se rencontrent et partagent un repas improvisé. Pour cette raison, chacun est invité à apporter un plat que tous se partageront.

Cette année encore deux quartiers ont renouvelé cette action. Il s'agit du quartier de «la route de Crieu », et du hameau de « Coufetry ».

Ces fêtes de voisins permettent de renforcer les liens de proximité, de créer une solidarité entre voisins, de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier, de se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement.

Pour organiser cet évènement, le meilleur moyen est de faire venir tout le monde le jour de la fête, et d'en parler autour de vous, et d'impliquer tous les voisins dans la préparation de cette journée.

Comme chaque année la municipalité avait offert ses délicieuses croustades.



PROJETS & *Réalisations*

PERMIS DE LOUER

Notre commune a délibéré en conseil municipal le 19 novembre 2024, pour la mise en place d'une convention avec la Communauté des communes concernant le «PERMIS de LOUER» consistant à faire une demande d'autorisation de mise en location.

Pour obtenir ce Permis de Louer il est demandé au propriétaire bailleur de remplir un formulaire d'autorisation à remettre à la CCPAP accompagné des différents diagnostics demandés. Suite à cette demande un agent de la CCPAP procédera à l'évaluation de l'état du logement.

C'est un gage d'un habitat digne, cela met fin à la multiplication des logements insalubres et des marchands de sommeil.

Les plus values du permis de louer sont multiples :

- Obtenir un label « qualité » pour votre logement.
- Assurer un logement digne aux locataires.
- Lutter contre les marchands de sommeil.
- Améliorer le patrimoine et l'attractivité de notre territoire.

Le but du permis de louer est de vérifier que le logement ne présente aucun risque pour la santé et la sécurité des futurs locataires. Les principaux critères à respecter sont :

- Les installations électriques et de distribution de gaz doivent être conformes, elles ne doivent pas présenter de risque pour les occupants (**diagnostics obligatoires**).

Le logement doit comporter au moins une pièce principale d'une surface au sol d'au moins 9m² mesurée sous une hauteur sous plafond de 2,20m minimum. (sans compter les dégagements d'une largeur inférieure à 2m), un éclairage naturel suffisant, et une ouverture donnant à l'air libre d'une section ouvrante suffisante.

Les pièces principales supplémentaires ne peuvent avoir une surface inférieure à 7m² dans les mêmes conditions.

Les gardes corps et rampes d'escaliers doivent être d'une hauteur suffisante pour éviter tout risque de chute.

Le logement ne doit pas être humide et parasité.

Le logement doit disposer d'un moyen de chauffage suffisant, d'un détecteur de fumée, des sanitaires conformes et fonctionnels, un système de ventilation dans les pièces humides (naturel ou mécanique), et d'un système de production d'eau chaude.

Vous pouvez retrouver tous les détails du permis de louer ainsi que le formulaire d'autorisation sur: www.ccpap.fr ou en contactant le service habitat de la CCPAP à Pamiers au **05.34.01.21.73**



COLIS DE NOËL

Selon une tradition bien établie, la distribution des colis de Noël pour nos administrés âgés de 70 ans et plus a été organisée le samedi 14 décembre.

C'est la commission "Colis de Noël" qui a distribué avec Mme Le Maire, et quelques conseillers municipaux 77 colis sur toute la commune.

TRAVAUX DE PEINTURE A L'ÉCOLE

La commune de Villeneuve du Paréage, avait profité des vacances scolaires pour effectuer des travaux de peintures des classes et de la salle de réunion des professeurs. Elles ont été entièrement repeintes du sol au plafond, ainsi qu'un traitement contre l'humidité.

Encore une opération qui vise à améliorer l'accueil réservé chaque jour à nos jeunes écoliers.



RÉNOVATION DU MUR PLACE SAINT BLAISE

Dans le cadre de l'embellissement de notre village, le mur au sud de la place où se trouve le monument aux morts, avait grandement besoin d'être rénové. C'est ainsi que celui-ci fut entièrement recrépis sur toute sa longueur et recouvert de briques foraines pour sa protection.



ELAGAGE DE L'AVENUE DES TILLEULS

Les platanes de cette avenue font partie intégrante du paysage qui ombrage avantageusement la traversée de notre village. Cela faisait maintenant quelques années que ces platanes n'avaient pas subi de coupe d'entretien, et c'est la société AVES Elagage qui leur a effectué une belle coupe fraîche et franche au mois de février.



GOUDRONNAGE DU CHEMIN DU « TICHEYRE »

Chaque année, l'entretien des chemins est l'un des objectifs de la municipalité par le biais de l'intercommunalité car ces chemins sont utilisés quotidiennement par nos administrés, nos agriculteurs, et d'autres.

Cette année c'est le chemin du « Ticheyre » qui a subi des travaux de remise en état et de goudronnage.



Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par notre municipalité.

Ainsi le budget communal présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations de l'État, et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

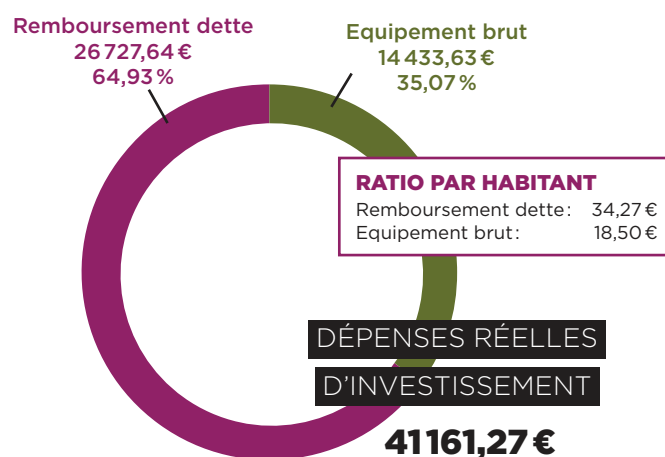
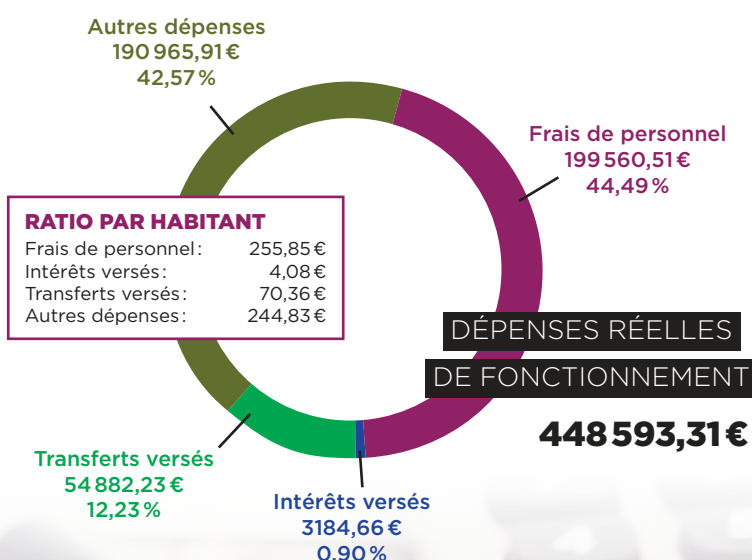
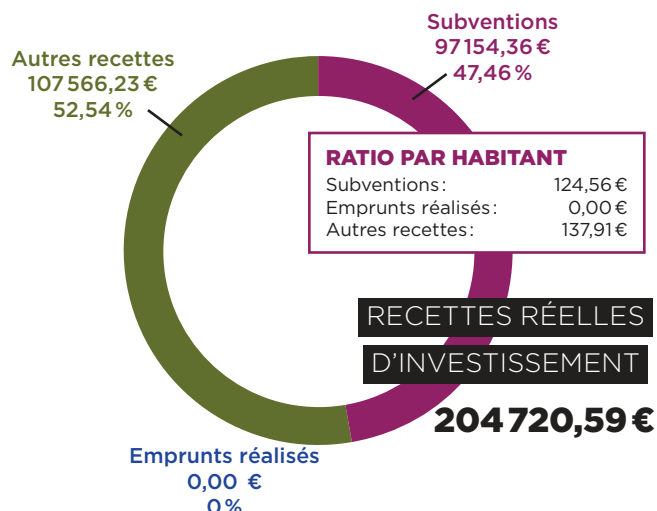
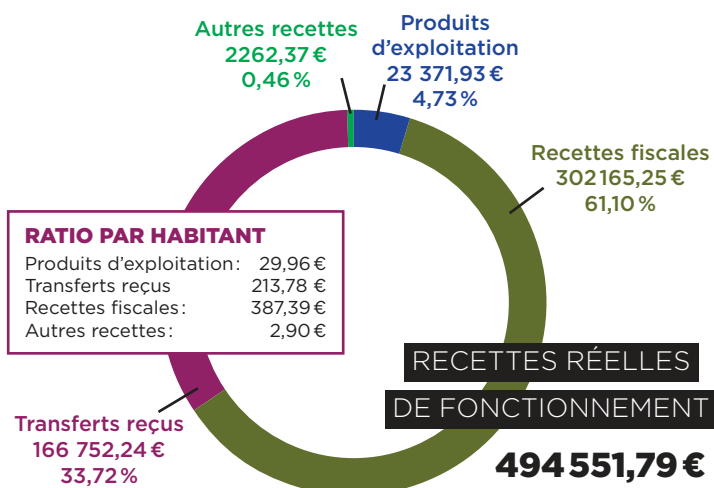
Si l'exercice budgétaire de 2024 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancé (c'est à dire sans recours à l'emprunt), il est également le témoin du désengagement de l'État au travers de la diminution de leurs dotations.

Pas d'augmentations d'impôts pour 2024.

BUDGET DE LA COMMUNE

Ce choix et ce depuis les précédents mandats, correspond à la volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur notre commune pour l'année 2024, sous réserve bien sûr de conserver notre capacité d'investissement suffisante pour mener à bien des projets essentiels.

Dans un contexte économique pas toujours facile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés, et conserver ainsi leur pouvoir d'achat.



ÉTAT CIVIL

Naissances



MOREIRA PEREIRA LEPREUX
Eyva, Ghjulia
Le 24 Janvier 2024

MENDES Eva
Le 24 Avril 2024

DEFOSSEZ Arthur
Michel, Pierrot, Julien
Le 7 Mai 2024

MAUJARD JAUNAUX Marceau
Olivier, Clovis
Le 21 septembre 2024

MARCHAT Romy
Le 9 octobre 2024.

JEANNE Héliona
Stéphanie, Martine
Le 31 octobre 2024

Mariage

CRISOLLES Laurine
& **DEJEAN Gaetan**
Le 4 Mai 2024

DEVYNCK Salomé
& **HUNT Christopher**
Le 17 Aout 2024

GAU Liliane
& **GILLIN-DIT-CAILLE Richard**
Le 31 Aout 2024



DEJEAN Isabelle, Nicole
Le 11 Juillet 2024

SOULA Jean-Luc
Le 19 Juillet 2024

MORALES Joseph-Marie
Le 12 Novembre 2024

ROUCH Pierre
Le 15 Novembre 2024

Pacs

DE VASCONCELLOS Brittany
& **CREUSOT Eric**
Le 16 Février 2024

BOUTTEAU Elise
& **BOUVILLE Audrey**
Le 29 Février 2024

CHIAIESE LOPEZ Océane
& **GALLINA Pierre-Aymeric**
Le 1 Mars 2024

POUDES Aurelie
& **GARCIA Jordan**
Le 18 Octobre 2024

LEONARC-DUCLUZEAU Anna
& **ROBERT Frédéric**
Le 9 Décembre 2024



NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 112
- **POLICE SECOURS** : 112 ou 117
- **POMPIERS** : 112 ou 18
- **APPEL D'URGENCE EUROPÉEN** : 112
- **EDF (Sécurité, Dépannage)** : 09.72.67.50.09
- **EAU ET ASSAINISSEMENT** : 05.61.60.66.84 (astreinte)
- **SMECTOM** : 05.61.68.02.02
- **CENTRE HOSPITALIER DU VAL D'ARIÈGE** : 05.61.03.30.30
- **PERTE OU VOL DE CARTE BLEUE** : 06.36.69.08.80
- **CHÉQUIER** : 08.36.06.83.08
- **CABINET INFIRMIERS FLORIAN-DUFFAUD** : 9 impasse du Cazal 09100 Villeneuve du Paréage 06.63.10.06.21 ou 06.64.12.98.02
- **ALLO MEDECIN** : 3966 (Le 3966 sert à joindre un médecin en dehors des horaires de cabinet, quelque soit la demande)
- **CABINET MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE** : 9 impasse du Cazal 09100 Villeneuve du Paréage 07.66.69.30.10
- **CABINET OSTHÉOPATHE D.O - SANTOS DA SILVA** : 9 impasse du Cazal 09100 Villeneuve du Paréage 06.99.81.95.54 santosmadalena.oste@gmail.com
- **TAXI VILLENEUVE 09** : 06.99.58.42.07 taxivilleneuve09@gmail.com



MAIRIE DE VILLENEUVE DU PARÉAGE

3, Place Saint Blaise
09100 Villeneuve du Paréage

Tél. : 05.61.67.24.95

Mail :
mairie.villeneuveDuparage
@wanadoo.fr

Horaires d'ouvertures au public : ouvert
le lundi, mardi, jeudi, et vendredi
de 13h à 17h.

PERMANENCE « MUTUELLE COMMUNALE »

Depuis juillet 2024 possibilité est donnée aux Villeneuvois(es) de souscrire à une Mutuelle Communale négociée auprès du groupe AXA.

De ce fait M. RIVAS conseiller AXA assure une permanence tous les premiers vendredi matin de chaque mois à la mairie, ou vous pouvez le contacter soit au 06.82.76.33.03 soit par mail : louis.rivas@axa.fr

Vous êtes libre de changer de contrat santé quand vous le souhaitez⁽¹⁾.

Sans questionnaire médical, ni limite d'âge

Bénéficiez de nombreux avantages avec l'offre commerciale Assurance santé pour votre commune.

- 1 Payez uniquement les garanties dont vous avez besoin**
Choisissez la formule qui vous correspond le mieux parmi les 24 formules possibles⁽²⁾.
- 2 Préservez votre pouvoir d'achat**
 - Jusqu'à -20% sur votre contrat santé⁽³⁾ ;
 - Vos remboursements augmentent au fil du temps⁽⁴⁾ ;
 - 0 € de reste à charge sur certains soins avec le panier 100% santé.
- 3 Profitez d'un accompagnement de proximité**
Un conseiller AXA, proche de chez vous, est à votre disposition pour répondre à vos questions.
- 4 Facilitez vos démarches grâce à votre Espace client et sur l'application**
 - Suivez tous vos remboursements ;
 - Transmettez vos devis ou factures pour une estimation ou un remboursement.

(1) À l'expiration d'un délai d'un an à compter de la première souscription ou de la première adhésion ; à tout moment sans frais ni pénalités et nous nous chargeons des démarches de résiliation auprès de votre assureur. La résiliation prend effet un mois après que l'assureur en a reçu notification. (2) L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune est un socle avec 3 niveaux de garanties : Ma Santé 100% Néo Ma Santé 125% Néo et Ma Santé 150% Néo pour couvrir les frais essentiels, et 3 modules optionnels permettant de renforcer certaines garanties : Hospitalisation, Optique-Dentaire, Confort. (3) 20% de réduction à la souscription du contrat santé pour les TNS (Travailleurs Non Salarisés), les seniors de 60 ans et + et les fonctionnaires titulaires de la Fonction publique territoriale, 10% pour les autres administrés. (4) Selon votre contrat, des garanties optique, dentaire, hospitalisation ou médecine douce augmentent au fil du temps. Sauf formule Ma Santé 100% Néo sans module.

Prenez soin de vous avec des services dédiés :



Grâce à Angel accédez à des professionnels de santé et des services pour prendre soin de vous au quotidien comme en cas de coup dur.



Chat prévention médical et social

Infirmiers, médecins, diététiciens répondent à vos questions.



Téléconsultation médicale

7j/7, par visio.



Réseau de soins

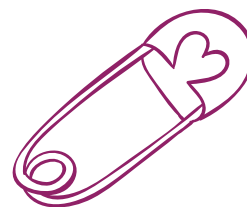
Économisez sur vos dépenses de soins en profitant de tarifs négociés⁽⁵⁾ auprès d'un réseau de professionnels partenaires : opticiens, dentistes, audioprothésistes, ostéopathes...

Et bénéficiez des services d'assistance inclus en cas d'hospitalisation :

- Aide-ménagère⁽⁶⁾
- Garde malade⁽⁶⁾
- Garde d'enfants⁽⁷⁾
- Garde et transfert des animaux domestiques⁽⁷⁾



(5) Selon le niveau de couverture choisi. (6) Une fois par an, à la suite d'une hospitalisation de plus de 24h. (7) Une fois par an, pendant une hospitalisation de plus de 24h.



LE PÔLE *petite enfance*

Le pôle petite enfance propose aux familles habitant la Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées :

- 6 Crèches collectives
- 2 Crèches familiales
- 5 Relais Petite Enfance (RPE)
- 1 Ludothèque
- Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- Et des ateliers « Massage et portage de l'enfant »

6 CRÈCHES COLLECTIVES

LE ROYAUME D'APAMÉE

3, rue de la Maternité - PAMIER
20 places de 7h30 à 18h30
Directrice: Virginie HERZOG

LES CANONGEOUS

16, rue Emile Gaillard - PAMIER
24 places de 7h30 à 18h30
Directrice: Katia BOUFFINIER

LES PITCHOUNS

1, chemin de la Gloire - PAMIER
24 places de 7h30 à 18h30
Directrice: Sandrine SANCHEZ

LES SOULEILLOUS

8, ch. du Stade - LA TOUR DU CRIEU
22 places de 7h30 à 18h30
Directrice: Sabine LANGLAIS

LES MAINATJOUS

17, rue de la République
ST JEAN DU FALGA
25 places de 7h30 à 18h30
Directrice: Marina PINELLI

LES P'TITS LOUPS

57, rue des Tierçaires - MAZÈRES
45 places de 7h15 à 18h30
Directrice: Marie-José LAFORGUE

ET EN PARTENARIAT...

- 15 places réservées, de 6h45 à 18h30 sur la crèche privée « **Les Couassous** » rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - SAVERDUN
- 10 places aux « **MiniPouces** », 24, chemin des Canonges - PAMIER

2 CRÈCHES FAMILIALES

« Pour Accueillir, Eveiller et Encadrer »

Accueil au domicile d'assistantes maternelles avec des activités et un encadrement collectif. Horaires décalés possibles, y compris le samedi. Toutes les structures accueillent vos enfants de 2,5 mois à la scolarisation.

CRÈCHE DE PAMIER

3, rue de la Maternité - PAMIER
66 agréments
Directrice: Sylvie PIDEIL
05.34.01.25.32

CRÈCHE DE SAVERDUN

8, rue des Écoles - SAVERDUN
35 agréments
Directrice: Florence ALLEGRET-BOURDON
05.61.67.54.31

LES 5 RELAIS PETITE ENFANCE

« Pour l'éveil et le bien-être de l'enfant »

Permanences téléphoniques et rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

RPE DE LA TOUR DU CRIEU

Responsable: Anne DUBARRY
3, chemin du stade
05.61.60.03.28 / 06.83.89.81.37
Ateliers les mardis et jeudis matin (9h30 et 10h30)

RPE « LES PETITES FRIMOUSSES »

Responsable: Laetitia ABELLANEDA
57, rue des Tierçaires - MAZÈRES
05.61.69.38.28 (Poste 3) 07.64.40.70.29
Ateliers les mardis et vendredis matin

RPE « LES PETITS CANARDS »

Responsable: Sylvie ESTRADÉ
Chemin des Maquisards - PAMIER
05.34.01.25.34 / 06.75.65.42.42
Ateliers sur inscription: les lundis, jeudis et vendredis matin.

RPE DE ST JEAN DU FALGA

Responsable: Françoise LE CRAS
Groupe scolaire - Pl. Jean Jaurès
06.85.44.29.94
Ateliers les mardis et jeudis matin de 9h30 à 11h00

RPE DE SAVERDUN

Responsable: Suzanna PIRES
8, rue des écoles - 05.61.60.33.82
Ateliers les lundis et jeudis matin de 9h00 à 12h00.

IL Y A AUSSI DES ATELIERS D'ÉVEIL DÉLOCALISÉS...

LUDIES

Salle de la mairie - 06.83.89.81.37
Ateliers le lundi matin selon planning

VERNET D'ARIÈGE

Salle du CLAE (salle des fêtes)
06.85.44.29.94
Un atelier hebdomadaire selon planning

LA LUDOTHÈQUE

L'ÎLE AUX TRÉSORS

« Un espace de jeu et le plaisir de jouer et de partager »

3, rue de la maternité à Pamiers
Responsable: Elisabeth FONT
Le lundi et vendredi de 8h30 à 12h30.
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Sur réservation par téléphone au: 05.34.01.25.39

ATELIERS « MASSAGE ET PARTAGE DE L'ENFANT »

Un moment privilégié avec votre enfant

Les ateliers sont animés par Laurence THOMAS. Les séances ont lieu dans les locaux de LA CAF, Place des Héros de la Résistance - PAMIER
Les ateliers sont proposés à titre gracieux le mardi à 9h15.
Les séances sont ouvertes à toutes les familles.
Renseignements: 05.34.01.21.73

(LAEP) LIEUX D'ACCUEILS D'ENFANTS ET PARENTS

PAMIER

Salle La Foul'titude au Foulon
05.35.82.37.03
Le lundi et le mercredi de 9h00 à 12h00

ST JEAN DU FALGA

Salle du RPE - 05.32.11.09.97
Le vendredi de 9h00 à 12h00

SAVERDUN

Salle du RPE - 8 rue des Écoles
05.61.60.33.82
Le lundi après-midi de 14h00 à 17h00

MAZÈRES

Salle du RPE - 57, rue des Terçaires
05.61.69.38.28 (Poste 3)
Le mercredi matin de 9h00 à 12h00

En dehors des horaires d'ouverture du LAEP, merci de contacter ce numéro: **05.32.11.09.97**

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination de Pamiers)

C'est un service gratuit d'information, d'orientation, d'évaluation et de soutien à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels.

En vertu de la loi du 02/01/2002, le CLIC est un établissement médico-social, et sont soumis au secret professionnel.

Toute une équipe est à votre écoute sur un simple appel téléphonique, au 05/61/60/72/59. de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. (fermé le jeudi matin).

Adresse : 12 Place Albert TOURNIER 09100 Pamiers. Adresse Mail : accueil@clicdepamiers.org

La TEOMi évolue !

NOUVEAU MODE DE CALCUL , DÉPLOIEMENT DU CONTRÔLE D'ACCÈS, SUIVI DES DÉPÔTS EN LIGNE.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA TEOMi

LE MODE DE CALCUL



TEOMi

UN IMPÔT LOCAL COMPOSÉ DE 2 PARTIES :

- | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>PART FIXE</p> <p>UNE PART FISCALE, TOUJOURS CALCULÉE SUR LA VALEUR LOCATIVE DU LOGEMENT OU DU LOCAL.</p> | <p>&</p> | <p>PART VARIABLE</p> <p>CALCULÉE EN FONCTION DU VOLUME DE DÉCHETS PRODUIT SUR UNE ANNÉE CIVILE.</p> <p><i>Le tarif au litre sera voté chaque année.</i></p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

JE SUIS PROPRIÉTAIRE

la première TEOMi apparaîtra sur ma feuille d'impôt 2025 par rapport à ma production de déchets de 2024 (ou de la production de déchets de mon locataire).

JE SUIS LOCATAIRE

mon propriétaire répercutera la TEOMi dans mes charges locatives.

1 VIDAGE = 1 COMPTAGE

Pas de pesée, pas de forfait : chaque vidage de bac ou chaque dépôt de sac poubelle dans le conteneur collectif est compté dans le calcul de ma part variable.



La TEOMi ne concerne pas les emballages triés dans le bac jaune ou ceux apportés dans un conteneur collectif jaune.



REMPII OU À MOITIÉ REMPLI = MÊME PRIX !

La part variable est prise en compte dès le premier vidage du bac ou dès le premier dépôt de sac dans un conteneur collectif. **Pour maîtriser ma taxe**, je pense à trier tous mes déchets !

À RETENIR

La TEOMi n'est pas un impôt supplémentaire mais un mode de calcul différent. Elle reste un impôt local avec l'introduction d'une part variable dans le calcul de la taxe. La **part fiscale**, basée sur la valeur locative du logement ou du local, sera réduite pour faire place à une **part variable** calculée sur la production de déchets de chacune et chacun.

MA CARTE D'ACCÈS

POUR QUOI FAIRE ?

1 DÉPOSER SES SACS POUBELLE DANS UN CONTENEUR COLLECTIF À ORDURES MÉNAGÈRES

Même si vous possédez un bac individuel, votre carte d'accès vous permet le dépôt d'ordures ménagères dans un conteneur collectif. Chaque dépôt de sac sera ajouté au calcul de votre part variable, comme lors des levées du bac individuel gris.



CONSULTEZ VOS DÉPÔTS

Le 1^{er} janvier 2025, créez votre compte usager <https://smectom.ecocito.com> et consultez vos dépôts en déchèterie et en conteneur collectif.



2 ACCÉDER AUX 7 DÉCHÈTERIES DU SNECTOM DU PLANTAUREL

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025, LA CARTE D'ACCÈS SERA OBLIGATOIRE pour déposer vos déchets dans l'une des 7 déchèteries du SNECTOM. Les dépôts resteront gratuits pour les particuliers. Les professionnels continueront d'être facturés.

*Concernant les apports de déchets verts en déchèterie pour les particuliers, ceux-ci seront limités à 18 passages par an.

Déchèterie

Foix, Arignac,
Villeneuve d'Olmes,
Varilhes, Le Fossat,
Lézat-sur-Lèze,
Les Bordes-sur-Arize



UN PROBLÈME AVEC VOTRE CARTE ?

CETTE CARTE VOUS EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE et ne peut en aucun cas être cédée ou prêtée à d'autres personnes que celles de votre foyer. Une seule carte gratuite est délivrée par foyer.

PERTE DE SA CARTE

En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte sera délivrée et l'ancienne désactivée. Le remplacement de la carte sera facturé 10 € si elle est retirée dans les locaux du SNECTOM, et 12 € si elle est expédiée par voie postale.

VOL DE SA CARTE

En cas de vol, il faudra fournir un justificatif de dépôt de plainte à la gendarmerie pour pouvoir bénéficier d'une nouvelle carte gratuitement.

DYSFONCTIONNEMENT

En cas de dysfonctionnement de votre carte, elle sera échangée gratuitement.

PENSEZ À RENDRE VOTRE CARTE !

EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT :

- Si vous êtes propriétaire de votre logement, restituez la carte au SNECTOM du Plantaurel.
- Si vous êtes locataire, restituez votre carte à votre propriétaire.



UN PROBLÈME AVEC VOTRE CARTE ? UNE QUESTION SUR LA TEOM ?



tarification.incitative@smectom.fr / 05 61 68 02 02 / www.smectom.fr

SNECTOM du Plantaurel - Las Plantos, 09120 VARILHES - contact@smectom.fr



École



EMBELLISSEMENT DU VILLAGE AVEC JEAN ET DIMITRI

Au mois de mai 2024, les élèves de l'école ont aidé Jean et Dimitri à planter des fleurs dans le village.

Ils ont partagé un bon moment en découvrant des fleurs comme les géraniums (roi des balcons), le surfinia, et le « dragon » et des techniques pour les planter.

Merci à Jean et Dimitri pour ce beau partage.



LE SENTIER DE L'EAU À SAINT-AMADOU

Au mois de mars 2024, les élèves de l'école sont allés se promener sur le sentier de l'eau à Saint-Amadou.

Les plus petits ont fait la petite boucle et les plus grands ont continué le parcours de randonnée l'après-midi après avoir fait la pause repas

tous ensemble à l'aire de jeux du village. Les panneaux avec les libellules nous ont permis de suivre le sentier sans se perdre. Les élèves ont pu découvrir de magnifiques lieux comme le lavoir, les abreuvoirs, le bassin fontaine, la source « fount », le réservoir tout en observant la nature (des grenouilles, des moutons, des fleurs, des poissons...). Nous avons ensuite pique-niqué tous ensemble.

L'après-midi a été consacré à des jeux en groupe et à la visite de la mini-ferme.



LA JOURNÉE DU SPORT SCOLAIRE 2024

Le vendredi 27 septembre 2024, nous avons célébré la journée du sport scolaire.

Les élèves ont pu découvrir différents ateliers en tournant sur la matinée. Nous remercions la collaboration précieuse des parents venus nous aider à animer ces ateliers. Chamboule-tout, engins roulants, basket, gym, bowling, béréte ont régalé les enfants sur toute la matinée. Après tous ces efforts, ils ont pu être récompensés d'un diplôme.



LA SEMAINE DU GOÛT

L'édition 2024 de la semaine du goût a eu lieu la semaine du 14 au 20 octobre.

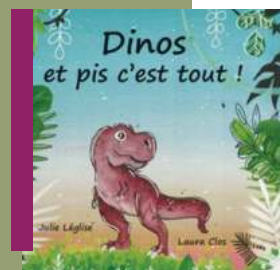
Cette année, chaque classe a choisi deux couleurs d'aliments et a réalisé des dégustations de ces derniers. Les enfants ont pu appréhender les goûts et saveurs de différents aliments. Le lundi et mardi la classe de maternelle a goûté des aliments de couleur verte et jaune, la classe de cycle 2 a savouré des aliments blancs et rouges, enfin la classe de cycle 3 a dégusté des aliments orange et violets.

Le jeudi, nous avons réalisé une mise en commun pour présenter aux camarades des autres classes ce que nous avons découvert, et nous avons cherché tous ensemble d'autres aliments des couleurs choisies.

VENUE D'AUTEURS / ILLUSTRATEURS

Dans le cadre du salon du livre de Pamiers, deux classes de l'école ont pu bénéficier de la venue d'auteurs de livres de jeunesse le 7 juin 2024.

La classe des PS MS GS a accueilli Mme Julie Légise. Celle-ci est venue présenter une histoire contée avec des peluches et des instruments de musique, puis les enfants ont dessiné des dinosaures qui faisaient des choses bizarres !!! Mme Légise a ensuite présenté d'autres albums qu'elle a écrit et que les enfants ont pu regarder.



La classe de CP-CE1-CE2 a accueilli Mme Emma Robert. Les élèves avaient préparé sa venue en amont en travaillant sur son livre « Les gens du parc ». Les élèves avaient préparé une interview de l'auteur et chacun d'eux avaient inventé un personnage qui pourrait apparaître dans l'histoire. Lors de sa venue, les élèves ont présenté leurs personnages et Mme Robert les a aidés à illustrer leur personnage.



FORÊT DES SONS À ORLU

Au mois de juin 2024, pour finir l'année sur une sortie collective, tous les élèves de l'école sont allés à Orлу.

La sortie s'est déroulée sur la journée avec visite du site de Mountanéa sur une demi-journée, pique-nique et petite marche dans la forêt des sons pour la demi-journée restante. La journée a été très agréable et riche en découvertes.



Les Pitchous DE VILLENEUVE

L'APE a participé à un goûter de Noël le Vendredi 20 Décembre 2024 (organisation / achat) en collaboration avec les maîtresses, un apéritif a été offert aux familles après le spectacle.

Moment convivial et apprécié de tous pour clôturer la fin de l'année. Depuis 2 ans le défilé du carnaval n'a pu se tenir. On espère pouvoir le lancer en 2025.

Le Dimanche 9 Juin 2024 s'est déroulé un vide chambre, la météo n'a pas été clémente et ne nous a pas permis d'exposer dehors. Compte tenu des difficultés d'organisation et du bilan mitigé de cette journée, cette manifestation ne sera pas reconduite.

Le Vendredi 28 Juin 2024 a eu lieu le spectacle de fin d'année de l'école. Une auberge espagnole s'est tenue sur la place du château et l'APE a offert l'apéritif et loué un château gonflable pour les enfants, d'autres jeux étaient à disposition. La chaleur était au rendez-vous encore une fois, ce moment de partage est toujours un succès.

La traditionnelle fête d'Halloween du 31 octobre 2024 a été animée par une cinquantaine de petits monstres. Ils ont envahi les rues du village et comme chaque année les habitants de Villeneuve ont été très généreux avec eux.

Nous les en remercions, ainsi que les parents qui nous ont accompagné tout au long de cette manifestation. Les enfants ont ensuite pu goûter, dessiner, danser,



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le Bureau de l'APE pour 2024/2025 est reconduit avec Mesdames GURZONI (Présidente), AURIOL (Trésorière), LAGAU (Secrétaire) et de nouveaux bénévoles.

jouer et surtout repartir avec une poche remplie de sucreries. Nous remercions plus particulièrement les gérants de l'épicerie qui ont offert une partie du goûter.

L'opération vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année est maintenue avec un nouveau fournisseur «Le Royaume du Chocolat». Nous espérons qu'elle aura autant de succès que les années passées. Nous vous rappelons qu'une partie des bénéfices est reversée à l'école pour la réalisation de ses projets et sorties.

Afin d'effectuer une rentrée de bénéfices, l'APE a en prévision pour le 2e Trimestre 2025 une vente d'objets personnalisés avec la collaboration des maîtresses. Le choix n'a pas encore été défini.

Pour information, le recyclage des gourdes de compotes avec l'organisme Terracycle n'est plus d'actualité, tout comme la collecte des capsules TASSIMO. Nous vous rappelons que tous les dons sont les bienvenus,

L'APE réfléchit d'ailleurs à un moyen d'y encourager les entreprises locales. L'APE remercie la Mairie pour ses aides financières, les familles ainsi que les maîtresses qui participent financièrement à chacune des activités et aussi à la communication via l'ENT de nos messages.

Merci de nous faire confiance car sans vous nous n'existerions pas. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents bénévoles qui nous ont rejoint début Juin 2024.

Une nouvelle fois nous insistons sur le besoin de plus de membres pour renforcer l'équipe car pour rappel, il ne reste qu'un an et ensuite nous quitterons toutes les 3 cette association.

L'APE Les Pitchous de Villeneuve, vous souhaite ses meilleurs voeux pour cette année 2025.

Nous en profitons pour vous présenter le nouveau logo de l'APE créé par un parent d'élève.





LES AÎNÉS

de Villeneuve du Paréage

Association toujours présente avec ses composantes volontaires et ayant la foi. C'est avec un certain «DESESPoir !!!» que nous tentons d'attirer des nouveaux adhérents. Les aléas de la vie voient disparaître ce qui a fait le terreau de cette association et composé de personnes dynamiques. La surprise bien souvent cruelle, rappelle des souvenirs pour les habitants locaux de Villeneuve du Paréage. Lors des conversations il n'est pas rare qu'il soit évoqué des situations cocasses mettant en scène le disparu et ayant pu faire l'objet d'une inscription dans un « Canard » local.

Activité, vous avez dit activité, toujours présente et constante dans la mesure où elle emporte l'adhésion. Les bénévoles ont à cœur de faire plaisir sous la houlette de leur Président, étant le régional des lieux. Nos rencontres drainent des adeptes relativement nombreux. Des réunions conviviales sont organisées autour d'agappes toujours de qualité.

Nous mentionnons qu'une sortie a été organisée avec pour objectifs la visite du « Musée du foie gras » à FRESPECH 47 Lot et Garonne.

Cette sortie a pu être organisée grâce à des adhérents de bonne volonté de la TOUR DU CRIEU. Journée appréciée.

Notons aussi que l'association «GENERATIONS MOUVEMENT DEPARTEMENTALE» organise des vacances ANCV règlementées avec des séjours et des lieux définis. Deux adhérents des Aïnés de Villeneuve du Paréage ont pu en bénéficier. Région sud de la Méditerranée.



Conseil d'administration

Présidente d'honneur:
Mme IZAAC Jeanine Maire de Villeneuve du Paréage

Président:
SAINT-AUBIN Jean-Pierre

Co-Président: SANSA Daniel

Secrétaire: QUERALT Valérie
Adjointe: SANSA Jeannette

Trésorier: DAYGUES, Jacques
Adjointe: CANCEL Jeannette

Logistique Organisation:
EYCHENNE Jocelyne

Administrateurs:
VERGE Yvette, TEULIERE Jeannette, VERGNES Robert, SOULA Guy, EYCHENNE Roger, Couple FLORIAN Jean-Claude et Jacqueline, SALVA Eliette, DEJEAN Marie-Josée.





L'année 2024 s'achève pour laisser entrevoir 2025 avec toujours la même ambition et la même volonté : faire bouger et divertir notre coquet village.

Le bilan de la fête est mitigé, car sur la journée du Samedi la pluie n'a cessé de tomber, ce qui nous a contraint d'annuler le Challenge de pétanque « Thierry PROME » l'après-midi ainsi que la Soirée Dansante, l'Orchestre ne pouvant pas sortir son matériel et assurer la prestation. Nous avons maintenu la traditionnelle Mounjetade. Nous tenons par ailleurs à remercier les gens de Villeneuve qui ont « joué le jeu » et qui ont honoré leurs réservations et ont participé au repas très convivial sous le chapiteau alors que la pluie tombait en trombe. Merci encore à vous.

Une Assemblée Générale s'est tenue au mois de Novembre 2024, afin de réélire un nouveau Bureau Directeur et voir ainsi de nouveaux membres intégrer le Comité (nous leur souhaitons la bienvenue). Ce comité, qui est encore actif et qui prouve que le bénévolat fait encore partie de la culture Villeneuvoise. Si vous souhaitez vous aussi intégrer ce Comité vous pouvez entrer en contact avec nous soit par le biais d'un membre que vous connaissez soit auprès de la mairie. Nous serions ravis de vous accueillir parmi nous.

Jérôme COURTHIEU et Damien JEAN viendront épauler Christophe CANCEL pour une coprésidence à 3.

Une manifestation sera prévue pour le Printemps au cœur du village, avec une Exposition de Véhicules Anciens, un Marché de Producteurs Locaux et un Vide Grenier assorti d'un grand repas le midi pour la journée du Dimanche 04 Mai 2025.

Un grand merci encore, à la municipalité pour son aide et sa collaboration, sans qui rien ne se ferait, mais aussi à la population Villeneuvoise fidèle à nos manifestations et qui nous réserve à chaque fois le meilleur accueil lors de notre traditionnelle « Quête » pour la distribution du programme de la Fête Locale.

En attendant les manifestations de l'année à venir, pensez déjà à cocher sur votre calendrier.

En espérant vous compter nombreux parmi nous. Les membres du Comité des Fêtes de Villeneuve du Paréage et ses co-présidents vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025. Prenez soin de vous et de vos proches.

Président d'honneur : Jeanine IZAAC

Membres d'honneur (Anciens Présidents du Comité) :

Lucien OURGAUD, Bernard COUMENAY, Claude VIGNOLES, Simon VERGNES, Fernand PUJOL, Georges CANCEL, Jean-Claude POUIL, Jean-Jacques CLARAC

Co-Présidents : Christophe CANCEL, Jérôme COURTHIEU, Damien JEAN

Trésoriers : Jean-Bernard ROUCH

Trésoriers adjoints : Florence LATOUR

Secrétaires : Eric SEGUELA et Stéphanie LATOUR

Secrétaires adjoints : Céline BERLAND

Membres actifs : Laurence AMIEL, Sauvan ARANDA, Carole et Geoffrey BATTEUX, Thomas et Charlotte BETREMIEUX, Christian et Solaine BRUNEAU, Jean-Michel, Alizée et Loïc CANCEL, Pascal CANCEL, Anaïs CANCEL, Manon et Jean Jacques CLARAC, Erwan DANIAU, Patrick DOUIN, Sébastien FARAUD, Bernard FONTA, Christelle FOURNIE, Quentin GOMES, Michel et Stéphane JEAN, Bruno et Manon JEAN, Miley et Jamie JEAN, Nathalie JOURDA, Jérôme, Tomas et Lucas LATOUR, Stéphanie LATOUR, Frédéric, Séverine, Sarah et Amélie LAVIGNE, Hugo et Fanny LAVIGNE, Léna et Giulian METGE, Angelo PETROCELLI, Jean-Claude POUIL, Alisson RAULOT, Frédéric REPOND, Sylvain RIVERE, Sébastien et Anthony ROUCH, Eric, Clément et Nino SEGUELA, Alain VERGNES.

Les Co-Présidents

Tito CANCEL, Jérôme COURTHIEU, Damien JEAN.





L'AGV VILLENEUVOISE LE SPORT AU COEUR DE NOTRE VILLAGE

Cette année encore, l'association de Gymnastique Volontaire Villeneuvoise a su rassembler ses adhérentes autour d'activités sportives conviviales et dynamiques avec nos deux animatrices Julianne et Sandrine.

Grâce à leur engagement et la fidélité de nos adhérentes, l'année a été riche en moment de partage. Que ce soit pour entretenir notre forme ou simplement se détendre, notre association continue d'être un lieu d'échange et de bien-être accessible à tous.

Les cours sont assurés le lundi et le jeudi de 20h15 à 21h15 dans la salle des fêtes du village et ont permis à nos participantes de pratiquer une activité physique régulière dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Nous souhaitons également remercier la municipalité pour leur soutien financier et leur collaboration. Cette subvention nous permet de maintenir notre activité et de rendre notre association accessible au plus grand nombre.

L'association vous adresse tous ses meilleurs voeux sportifs pour l'année 2025.

Présidente d'honneur: Jeanine IZAAC

Présidente: Sandrine EYCHENNE

Vice-présidente: Régine BERTRAND

Secrétaire: Nathalie AURIOL

Vice-secrétaire: Claudine LACOSTE

Trésorière: Dominique TOUZEAU

Vice-trésorière: Florence LATOUR



Acca

LE MOT DU PRESIDENT



Association Communale de Chasse Agréée

Bonjour à tous chers amis villeneuvois,

Bonjour à tous chers amis villeneuvois, nous sommes quasiment à la mi-saison de chasse 2024-2025, cette saison sera classée comme correcte autant au petit gibier qu'au sanglier où il y aura eu quelques belles battues.

En effet, être chasseur aujourd'hui n'est plus seulement une passion, c'est aussi un devoir de préservation de la biodiversité. Les chasseurs sont, avec les agriculteurs, les premiers présents sur le terrain et donc, les premiers témoins de l'état des populations en place.

Notre rôle aujourd'hui est la régulation des populations de nuisibles (pigeon, renard, ragondin) qui sont porteurs de maladies, mais également la stabilisation des populations de grand gibier qui causent de gros dégâts aux cultures de nos agriculteurs.

Les fédérations de chasse mènent depuis des années des campagnes de réintroduction de comptage, de nombreux suivis de population, et augmentent donc la biodiversité de nos territoires.

Une à deux fois par an, nous organisons sur notre commune un comptage de nuit, accompagné d'un lieutenant de l'ovèterie, nous estimons les populations et nous pouvons établir les prélèvements pour la saison suivante.

Aujourd'hui et pour les années à venir, la barrière qui se trouve entre chasseur, agriculteur et écologiste, se réduit de plus en plus, et nous deviendrons tous des représentants de la nature et de notre terroir. Nous avons tous un rôle à jouer.

Comme chaque année, aura lieu notre repas de fin de saison où sont invités propriétaires terriens, représentants de la mairie et employés municipaux. Ce repas est également ouvert à tout Villeneuvois qui le souhaite et se situe généralement en avril, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Je tiens tout particulièrement à remercier les agriculteurs et éleveurs de notre commune qui nous laissent le droit de chasse sur leurs terres, sans cela nous ne pourrions exercer notre passion.

Amicalement et au nom du bureau de l'ACCA, je tiens à vous présenter mes voeux pour cette nouvelle année.

Rendez-vous la saison prochaine.

Le Président

Président: METGE Laurent

Trésorier: AMIEL Serge

Secrétaire: MIROSA Brice

Bureau: REPOND Pierre, METGE Roland, METGE Philippe, TEULIERE Jean-Pierre BERTOLA Jean-Luc



RUGBY

COOPÉRATION VILLENEUVE SAINT-JEAN XV

La Coopération Villeneuve St Jean baisse le rideau.

Après deux belles années tant sur le plan sportif qu'humain, le vendredi 23 août 2024, une réunion décisive s'est tenue pour sceller le sort du club. La situation, malheureusement prévisible, s'est imposée : avec un effectif considérablement réduit, notamment après une dizaine de départs vers le SCA, continuer l'aventure devenait impossible.



La pénurie de joueurs n'est pas une problématique nouvelle, mais elle s'intensifie. Les clubs de petite taille, disposant de budgets modestes, peinent de plus en plus à recruter. Cette tendance, déjà palpable depuis des années, a été aggravée par les répercussions de la crise sanitaire liée au Covid-19. De nombreux clubs locaux ont dû fusionner ou disparaître, incapables de surmonter les défis croissants.

En 2022, Saint Jean du Falga et Villeneuve du Paréage avaient tenté de conjurer le sort en créant la Coopération. Ce partenariat avait permis de gagner du temps, mais cette année, avec seulement 20 licences actives, il a fallu se rendre à l'évidence : la viabilité n'est plus assurée.

Au-delà des chiffres, la fermeture de la Coopération pour cette année n'est pas qu'une perte pour les joueurs. Les 25 dirigeants qui faisaient battre le cœur de la Coopération, partageaient ce profond sentiment de tristesse. Leur engagement, bien au-delà

du terrain, incarnait l'essence même du club.

Si la Coopération Villeneuve Saint Jean a mis la clé sous la porte cette saison, ce n'est pas un adieu définitif. « Ce n'est pas un adieu, juste un au revoir », a rappelé le président, laissant entrevoir l'espoir d'un renouveau.

La même idée anime l'ensemble des dirigeants : relancer le club et rassembler à nouveau les supporters les dimanches après-midi !

Nous souhaitons remercier les collectivités qui nous soutiennent dans nos projets, les joueurs qui se sont battus jusqu'au dernier moment sous les couleurs de la Coopération, et l'ensemble des dirigeants, qui font vivre le club.

A bientôt !



C.E.B.

COMMUNAUTÉ ÉCLÉSIALE DE BASE

Cette église au cœur de notre village qui reste encore ouverte à tous...

Heureusement il y a quelques engagés dans notre église pour pouvoir encore assurer, l'accompagnement des prêtres lors des célébrations de baptêmes, de mariages, et de funérailles ; sans oublier l'entretien des lieux. Rarement militante, souvent discrètes, elles témoignent d'un certain attachement viscéral à « leur » église.

Pour information la messe est célébrée tous les premiers dimanche du mois à 10h30.





L'HISTOIRE DES NOMS DE RUES DE NOTRE VILLAGE

L'objectif de la nomination des rues, et de son adressage; est d'avoir une base de donnée unique, afin de pouvoir simplifier la recherche de personnes, faciliter l'arrivée des secours, des livreurs, etc., action qui permet aussi, aujourd'hui, de géolocaliser chaque habitation dans le village.

En ce qui concerne notre village, l'origine des noms de rues remonte à 1993 et plus exactement le 9 janvier 1993 lorsque le Conseil Municipal a décidé de donner un nom à toutes les artères de la commune, soit 27 noms à trouver et il a été volontairement fait abstraction de cocher dans la liste tout homme politique afin d'éviter toute polémique. Le Conseil Municipal en 1993 était composé de : Ms LAVIGNE Sylvain (Maire), VINUESA Alexandre, COUMENAY Bernard, CANCEL Georges, DEJEAN Francis, EYCHENNE Gérard, METGE Roland, ROUCH Pierre, SEGAILLAT Maurice, VERGNES Georges et CLARAC Jean-Jacques.



C'est le dimanche 1 Aout 1993, que les habitants de notre Bastide ont assisté à un évènement qui va marquer l'histoire de notre village pour toujours par le baptême de chaque rue. Un évènement qui à l'époque a titillé les médias nationaux car les 3 principales chaines nationales de télévision ainsi que les radios RMC & Sud-Radio, se sont déplacées sur notre commune pour couvrir l'évènement considérant l'originalité et unique (à cette époque là) car c'était la première fois en France qu'un village se baptisait dans sa totalité.

Ce jour là un programme par toute une équipe de bénévoles issue du comité des Fêtes et de Villeneuve XV, bénévoles qui se sont investis, sans compter le temps passé, à la conception, à l'organisation et à la réussite de cette journée. Les personnalités présentes ; Ms. Jean Pierre CAUMEIL premier adjoint de la ville de Pamiers, Jean VIGNERON conseiller général du canton, André TRIGANO alors député de l'Ariège et bien d'autres personnalités.



La journée commença par une messe, suivi d'un apéritif concert à l'ancien café « PROME » avec la participation des chorales du Club des Aînés de Saint Jean du Falga, et celle de Pamiers. En début d'après midi débuta le Baptême officiel du village avec le dévoilage des 27 plaques avec un podium aménagé sur une remorque tiré par un tracteur qui allait de rues en rues et suivi d'un petit train pour que le nombreux public présent puisse suivre le déroulé de la cérémonie car à chaque plaque dévoilée par une personnalité différente, un texte spécifique (écrit par JP Caumeil) était lu suivi d'une animation musicale en relation avec le nom de la rue fraîchement dévoilée.

A l'issue du baptême du village, eut lieu un lâcher de 160 pigeons, suivi d'un apéritif et enfin pour conclure cette journée mémorable un dîner spectacle sous chapiteau était organisé avec un répertoire entièrement consacré à la grande chanson française, où 350 convives avaient pris place.

Il fallait bien marquer d'une pierre blanche cette journée historique que bien de Villeneuvois(es) ont en souvenir encore.



Agenda 2025

JANVIER 2025	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Jour de l'An BAC GRIS	1 S Ella	1 S Aubin	1 M Hugues	1 J Fête du Travail BAC JAUNE	1 D Justin
2 J Basile 01	2 D Prés. du Seigneur	2 D Charles le B.	2 M Sandrine 14	2 V Boris	2 L Blandine
3 V Geneviève	3 L Blaise	3 L Guénolé	3 J Richard BAC JAUNE	3 S Phil.,Jacq.	3 M Kévin 23
4 S Odilon	4 M Véronique	4 M Mardi Gras	4 V Isidore	4 D Sylvain	4 M Clotilde BAC GRIS
5 D Épiphanie	5 M Agathe 06	5 M Olive 10	5 S Irène	5 L Judith	5 J Igor
6 L Méline	6 J Gaston BAC JAUNE	6 J Colette BAC JAUNE	6 D Marcellin	6 M Prudence 19	6 V Norbert
7 M Raymond	7 V Eugénie	7 V Félicité	7 L J-B. de la Salle	7 M Gisèle BAC GRIS	7 S Gilbert
8 M Lucien 02	8 S Jacqueline	8 S Jean de Dieu	8 M Julie 15	8 J Victoire 1945	8 D Pentecôte
9 J Alix BAC JAUNE	9 D Apolline	9 D Françoise	9 M Gautier BAC GRIS	9 V Pacôme	9 L L. Pentecôte
10 V Guillaume	10 L Arnaud	10 L Vivien	10 J Fulbert	10 S Solange	10 M Landry 24
11 S Paulin	11 M ND de Lourdes 07	11 M Rosine 11	11 V Stanislas	11 D Estelle	11 M Barnabé
12 D Tatiana	12 M Félix BAC GRIS	12 M Justine BAC GRIS	12 S Jules	12 L Jean-d'Arc	12 J Guy BAC JAUNE
13 L Yvette	13 J Béatrice	13 J Rodrigue	13 D Rameaux	13 M Rolande	13 V Antoine de P.
14 M Nina 03	14 V Valentin	14 V Mathilde	14 L Maxime	14 M Matthias 20	14 S Elisée
15 M Rémi BAC GRIS	15 S Claude	15 S Louise	15 M Paterne	15 J Denise BAC JAUNE	15 D Fête des Pères
16 J Marcel	16 D Julienne	16 D Bénédicte	16 M Benoît-Joseph 16	16 V Honoré	16 L J. F. Régis
17 V Roseline	17 L Alexis	17 L Patrice	17 J Anicet BAC JAUNE	17 S Pascal	17 M Hervé 25
18 S Prisca	18 M Bernadette	18 M Cyrille	18 V Vendredi Saint	18 D Eric	18 M Léonce BAC GRIS
19 D Marius	19 M Gabin 08	19 M Joseph 12	19 S Emma	19 L Yves	19 J Romuald
20 L Sébastien	20 J Aimée BAC JAUNE	20 J Printemps BAC JAUNE	20 D Pâques	20 M Bernardin 21	20 V Silvère
21 M Agnès	21 V Damien	21 V Clémence	21 L Lundi de Pâques	21 M Constantin BAC GRIS	21 S Été
22 M Vincent 04	22 S Isabelle	22 S Léa	22 M Alexandre 17	22 J Emile	22 D Alban
23 J Barnard BAC JAUNE	23 D Lazare	23 D Victorien	23 M Georges BAC GRIS	23 V Didier	23 L Audrey
24 V François	24 L Modeste	24 L Cath. de Suède	24 J Fidèle	24 S Donatien	24 M Jean-Baptiste 26
25 S Conv. de Paul	25 M Roméo 09	25 M Annonciation 13	25 V Marc	25 D Fête des Mères	25 M Prosper
26 D Paule	26 M Nestor BAC GRIS	26 M Larissa BAC GRIS	26 S Alida	26 L Bérenger	26 J Antheleme BAC JAUNE
27 L Angèle	27 J Honorine	27 J Habib	27 D Jour de souvenir	27 M Augustin	27 V Fernand
28 M Th. d'Aquin 05	28 V Romain	28 V Gontran	28 L Valérie	28 M Germain 22	28 S Irénée
29 M Gildas BAC GRIS		29 S Gladys	29 M Cath. de Sienna	29 J Ascension BAC JAUNE	29 D Pierre-Paul
30 J Martine		30 D Amédée BAC GRIS	30 M Robert 18	30 V Ferdinand	30 L Martial
31 V Marcelle		31 L Benjamin		31 S Visitation	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M Thierry	1 V Alphonse	1 L Gilles	1 M Thér. de l'E. 40	1 S Toussaint	1 L Florence
2 M Martinien BAC GRIS	2 S Julien Eymard	2 M Ingrid	2 J Léger BAC JAUNE	2 D Défunts	2 M Viviane 49
3 J Thomas 27	3 D Lydie	3 M Grégoire 36	3 V Gérard	3 L Hubert	3 M François-Xavier BAC GRIS
4 V Florent	4 L Jean-M. Vianney	4 J Rosalie BAC JAUNE	4 S Fr. d'Assise	4 M Charles 45	4 J Barbara
5 S Antoine	5 M Abel	5 V Raïssa	5 D Fleur	5 M Sylvie BAC GRIS	5 V Gérald
6 D Mariette	6 M Transfiguration 32	6 S Bertrand	6 L Bruno	6 J Bertille	6 S Nicolas
7 L Raoul	7 J Gaétan BAC JAUNE	7 D Reine	7 M Serge 41	7 V Carine	7 D Ambroise
8 M Thibault	8 V Dominique	8 L Nativité	8 M Pélagie BAC GRIS	8 S Geoffroy	8 L Imm. Conception
9 M Amandine 28	9 S Amour	9 M Alain 37	9 J Denis	9 D Théodore	9 M Pierre Fourier
10 J Ulrich BAC JAUNE	10 D Laurent	10 M Inès BAC GRIS	10 V Ghislain	10 L Léon	10 M Romaric 50
11 V Benoît	11 L Claire	11 J Adelphe	11 S Firmin	11 M Armistice 1918	11 J Daniel BAC JAUNE
12 S Olivier	12 M Clarisse 33	12 V Apollinaire	12 D Wilfried	12 M Christian 46	12 V Corentin
13 D Henri, Joël	13 M Hippolyte BAC GRIS	13 S Aimé	13 L Géraud	13 J Brice BAC JAUNE	13 S Lucie
14 L Fête Nationale	14 J Evrard	14 D Croix Glorieuse	14 M Juste	14 V Sidoine	14 D Odile
15 M Donald 29	15 V Assomption	15 L Roland	15 M Thérèse d'Avila 42	15 S Albert	15 L Ninon
16 M ND Mt Carmel BAC GRIS	16 S Armel	16 M Edith	16 J Edwige BAC JAUNE	16 D Marguerite	16 M Alice 51
17 J Charlotte	17 D Hyacinthe	17 M Renaud 38	17 V Baudoin	17 L Elisabeth	17 M Gaël BAC GRIS
18 V Frédéric	18 L Hélène	18 J Nadège BAC JAUNE	18 S Luc	18 M Aude 47	18 J Gatién
19 S Arsène	19 M Jean Eudes	19 V Emilie	19 D René	19 M Tanguy BAC GRIS	19 V Urbain
20 D Marina	20 M Bernard 34	20 S Davy	20 L Adeline	20 J Edmond	20 S Abraham
21 L Victor	21 J Christophe BAC JAUNE	21 D Matthieu	21 M Céline 43	21 V Prés. de Marie	21 D Hiver
22 M Marie Madeleine	22 V Fabrice	22 L Automne	22 M Elodie BAC GRIS	22 S Cécile	22 L Fr.-Xavière
23 M Brigitte 30	23 S Rose de Lima	23 M Constant 39	23 J Jean de Capistran	23 D Christ Roi	23 M Armand
24 J Christine BAC JAUNE	24 D Barthélémy	24 M Thècle BAC GRIS	24 V Florentin	24 L Flora	24 M Adèle 52
25 V Jacques	25 L Louis	25 J Hermann	25 S Crépin	25 M Catherine	25 J Noël BAC JAUNE
26 S Anne, Joachim	26 M Natacha 35	26 V Côte, Damien	26 D Dimitri	26 M Delphine 48	26 V Etienne
27 D Nathalie	27 M Monique BAC GRIS	27 S Vinc. de Paul	27 L Emeline	27 J Sévrin BAC JAUNE	27 S Jean
28 L Samson	28 J Augustin	28 D Venceslas	28 M Jude	28 V Jacq. de la M.	28 D Sainte-Famille
29 M Marthe 31	29 V Sabine	29 L Michel	29 M Narcisse 44	29 S Saturnin	29 L David
30 M Juliette BAC GRIS	30 S Fiacre	30 M Jérôme	30 J Bienvenue BAC JAUNE	30 D Avent	30 M Roger 01
31 J Ignace de L.	31 D Aristide		31 V Quentin		31 M Sylvestre BAC GRIS

BAC JAUNE Jour de collecte bac jaune **BAC GRIS** Jour de collecte bac gris

NOTES

.....

.....

.....